

Compte rendu sommaire de la réunion du conseil municipal du 5 OCTOBRE 2015

1) Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 7 SEPTEMBRE 2015

Secrétaire de séance : Christian BLOT

Remarques : néant

2) COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS

A) PATRIMOINE BÂTI – URBANISME – LOTISSEMENT – ECONOMIE D'ÉNERGIE – ENERGIES RENOUEVELABLES

Mr MARY fait le point des affaires en cours :

Eglise :

La commission a étudié la réparation de la toiture.

Mr MARY présente « l'ampleur » des dégâts et propose de faire les travaux en 3 phases.

Une procédure d'appel d'offres doit être lancée auprès de plusieurs entreprises et inscrire la dépense au budget 2016. Voir auprès des services de l'Agglo 2B pour la rédaction d'un cahier des charges et du règlement de la consultation.

Des dossiers de demande de subvention DETR et auprès de la DRAC ou autres pourront être déposés.

Mr MARY alerte le conseil municipal sur les contraintes qui peuvent être imposées dans le cadre d'une subvention donnée par la DRAC (tuiles par exemple).

Mr le maire demande l'avis du conseil municipal sur la proposition ci-dessus. Le conseil accepte de lancer l'appel d'offres.

Commission de sécurité à la salle des fêtes : avis favorable.

A préciser sur le contrat de location que toutes les issues de secours doivent être laissées libres d'accès.

Ne pas stocker de produits inflammables dans le local billetterie car il est non coupe-feu ; idem pour le local électrique derrière le bar de la grande salle.

Club house : cambriolage le 3 octobre dernier. Dépôt de plainte à la gendarmerie ; Dossier d'assurance en cours. Montant du devis de remplacement de la porte : 1573 € HT.

Salle de sports : attirer l'attention des utilisateurs pour le respect du ménage. La machine à laver le sol n'est pas automotrice donc difficile à manœuvrer pour Meggie. Voir l'équipe technique pour prendre en charge ce nettoyage et peut-être augmenter la fréquence de passage de la machine à 1 fois par semaine. A voir en commission.

B) ENVIRONNEMENT NATUREL – VOIRIE – FLEURISSEMENT – TERRE SAINÉ

Mr RENAUDET fait le point des affaires en cours :

La commission s'est réunie le 16 septembre : compte rendu joint

1. Suite au vol du camion à l'atelier municipal en juillet dernier un autre camion doit être acheté : 3 entreprises ont été consultées et seulement 2 devis ont été reçus pour le même véhicule. Le choix se porte sur le garage BLANCHARD (moins disant) pour un prix de 26700 € HT. Le conseil municipal donne tous pouvoirs au maire ou son représentant à l'effet de signer tout document dans ce dossier.

2. Barrières de sécurité : le conseil accepte l'achat de 5 barrières pour 100 €.

3. Devis en cours chez SES pour une pancarte signalant le « Safran de la Chaise » : 2 pancartes à installer.

4. Balayage des rues : devis à réaliser pour 3 passages/an.

Mr le maire informe que l'agglomération étudie actuellement une mutualisation des services. A ce titre, la commune de Faye l'Abbesse possède une balayeuse qui pourrait peut-être servir à plusieurs communes dans l'avenir.

Autre question : voir avec l'agglomération le problème de la bouche d'eau pluviale chemin d'Artoreau qui déborde lors de pluies même modérées (Mr RENAUDET).

Par ailleurs, Mr RENAUDET signale que les tarifs pour les services de l'agglomération sont en augmentation par rapport au prix annoncé de 25 € de l'heure à la création de l'agglomération. Il est question actuellement d'un coût de 40 €.

5. Devis pour installation des décorations de Noël : accord du conseil pour le devis CETP (1600,32 €). Pose le 10 décembre et dépose le 5 janvier.

6. Bi-couche sur la route de la Fretièrre : devis en cours.

c) ENFANCE – JEUNESSE (CANTINE, CONSEIL DES JEUNES)

Mme TURPEAU fait le point des affaires en cours.

1. Comité de pilotage le 17 septembre : présentation de Mr BOUTIN, coordinateur TAP, ainsi que de la nouvelle organisation des groupes TAP.

Redéfinition avec les directrices de la prise en charge des enfants pour les APC.

Mme TALBOT-FRADIN fait remarquer que le prix demandé de 1 € pour les petits faisait débat à l'école Henri Dès pour certains parents. Mme ROBIN répond qu'un enfant présent, qu'il soit en activité ou bien même à faire la sieste doit être encadré, donc le personnel est prévu pour un certain nombre d'enfants.

2. AG de l'école Notre Dame : 112 enfants inscrits. Le spectacle de Noël est choisi cette année par cette école. Présentation du projet d'école et mise aux normes d'accessibilité en cours.

3. Conseil des jeunes : l'aménagement du terrain derrière l'église continue. Une réunion est prévue samedi prochain pour une journée de travaux pendant les vacances de la Toussaint. Des arbres devront être plantés pour faire de l'ombre sur les tables de pique-nique. Essences à définir avec les jeunes. Le conseil donne son accord pour l'achat des arbres.

Pour l'organisation du téléthon : une réunion est prévue le 14 octobre à 20 h 30 à la salle des fêtes.

Prochaines élections pour les jeunes nés en 2004 : le 23 octobre à 18 h 30.

4. Cantine : menus réalisés pour novembre et décembre. Pour les mois de janvier et février : une réunion sera organisée en soirée, ce qui permettra aux personnes de la commission de participer.

Une réunion CIVAM a eu lieu pour revoir le fonctionnement du repas producteur. Mr MINOZA peut assurer l'approvisionnement en pommes de terre jusqu'en avril. Un catalogue de ses produits sera envoyé à la cantine. Le menu du repas peut être publié sur le site internet. A voir.

5. TAP : Mme TURPEAU présente le programme des animations et le bulletin d'inscription pour la période du 3 novembre au 18 décembre. Une précision a été apportée par rapport à la présence obligatoire des enfants dans les ateliers. Ce ne sont pas des activités à la carte.

Pour le prochain cycle, du sport et de la danse sont en projets.

Il y avait environ 130 enfants inscrits pour la 1^{ère} période.

Une 10^{ème} personne est toujours recherchée titulaire d'un BAFA ou d'un CAP petite Enfance (3,5 h hebdomadaires).

d) VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE – ANIMATION – UTILISATION DES SALLES COMMUNALES

Mme PICHERIT fait le point des affaires en cours :

1. JOURNEES DU PATRIMOINE :

Mme PICHERIT remercie particulièrement Mr MARY pour la prise des nombreuses photos exposées.

On peut noter cependant une faible fréquentation (environ 90 personnes). Doit-on continuer la journée du samedi ou seulement le dimanche ? A voir pour 2016. Il est vrai que le thème des journées du patrimoine est donné en mai et que les membres de la commission ont beaucoup travaillé cette année sur la préparation du 14 juillet. L'année prochaine, le travail sur les journées du patrimoine pourra commencer plus tôt.

2. RÉUNION PRÉSIDENTS D'ASSOCIATION (voir compte rendu joint) : bonne participation avec une trentaine d'associations présentes. Rappel sur l'utilisation de la salle de sport.

Une demande d'organisation du forum des associations a été faite pour faire connaître les associations en manque d'effectifs (Basket notamment).

3. Voir le problème récurrent de fonctionnement du percolateur.

e) COMMUNICATION

a) Location de la salle de sports pour le Twirling : la location de la salle sera payante car il s'agit d'une association hors commune. En ce qui concerne le Basket : il s'agit d'une fusion avec la commune de Faye l'Abbesse donc pas de changement.

b) Agenda 2016 : photo de couverture : la mairie pourrait figurer tous les ans sur la couverture.

c) L'exploitation du jardin rue du stade sera attribuée à Emmanuel Rambault car personne ne l'a demandé depuis plusieurs mois. Rédiger un bail précaire.

d) L'Ecole Notre Dame souhaite faire un petit déjeuner pour les enfants de l'école pour la semaine du goût dans la salle des fêtes. Accord du conseil avec remise en état de la salle.

e) Le 3 novembre : réunion de 10 h à 16 h 30 sur le thème de bien vieillir chez soi organisé par le CLIC du Nord Deux-Sèvres

f) Panneaux photovoltaïques à la salle de théâtre : le cabinet d'études réfléchit sur l'aspect juridique (location de la toiture au CRER).

g) Signature d'une vente de parcelle au lotissement du Pinier 3 le 3 octobre.

h) Réunion sur la vigilance citoyen : pancarte à acheter pour mise en place. Pour l'instant seule la rue du stade est concernée.

3- AGGLO 2B : PRISE DE COMPETENCES PLUi

La présentation détaillée du PLUi.

La prise de compétence par la communauté d'Agglo avant la fin de l'année 2015 est préconisée par de nombreux arguments et notamment celui de prolonger le délai avant caducité pour les PLU non compatibles avec la loi « grenelle », comme tel est le cas pour Chiché.

La prise de compétence PLU par l'agglo induit également le transfert du droit de préemption urbain (DPU). Mais peut être relégué toute ou partie aux communes.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil vote à l'unanimité pour l'adoption du PLUi avec le maintien du DPU à la commune.

4- DEMANDE D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE AU DEFFEND

Le montant total des contributions de la commune pour l'extension des réseaux électriques a été de 1766,71 € pour une enveloppe de 2000 € forfaitaire. Pour l'année 2015, le montant de l'enveloppe est le même. Les travaux d'extension situés au Deffend s'élèvent à 1.083,87 €. Après en

avoir délibéré, le conseil accepte la participation de la commune, sachant qu'elle ne dépasse pas le montant du forfait annuel.

5- DECISIONS MODIFICATIVES N° 2 COMMUNE ET LOTISSEMENT

Budget Lotissement :

Mr le maire fait part au conseil municipal qu'il convient de faire une régularisation comptable suite à la perception par erreur du FCTVA en 2011.

Il propose la décision modificative suivante :

Investissement Recettes

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
10222	FCTVA	21341,43

Investissement Dépenses

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
10222	FCTVA	21341,43

Fonctionnement Recettes

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
774	Subventions exceptionnelles	21341,43

Fonctionnement Dépenses

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
605	Achats de matériel, équipements et travaux	21341,43

Budget commune :

Monsieur le Maire explique au Conseil municipal que pour les travaux de la mairie, la garderie périscolaire, de voirie et la réalisation du PLU des frais d'insertion ont été imputés au compte 2033. Ces opérations sont terminées, il y a donc lieu de les imputer sur le compte 21 correspondant.

Il propose donc la décision modificative suivante :

Investissement Recettes

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
2033	Frais d'insertion	4 277,69
	TOTAL	4 277,69

Investissement Dépenses

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
2112	Terrains de voirie	599,44
21311	Hôtel de ville	1 210,56
21538	Autres réseaux	439,15
2138	Autres bâtiments publics	1 016,28
202	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme	1 012,26
	TOTAL	4 277,69

Adoptés par le conseil

6- ACCUEIL DE REFUGIES : QUELLE POSITION DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que l'Etat ne souhaite pas voir de réfugiés accueillis chez des personnes privées. Les communes peuvent donc accueillir des personnes réfugiées dans le cas où elles auront des logements publics libres et des structures d'accueil existantes et en mesure de prendre en charge ces familles. Il est bien évident que l'on ne peut pas rester insensible face à ces familles entières sur les routes, mais il n'est matériellement pas possible pour la commune de Chiché de les accueillir puisque nous ne possédons pas les services d'accueil nécessaires ni de logements publics disponibles.

7- ORGANISATION DU REPAS DU CCAS

Les conseillers municipaux sont sollicités pour le service du repas des aînés qui aura lieu le 24 octobre à la salle des fêtes.

8- DEVIS DU SPECTACLE DE NOEL DES ENFANTS DES ECOLES

Devis de 700 € présenté par l'école Notre Dame : accord du conseil

9- DELIBERATION POUR REMBOURSEMENT DE FRAIS AVANCES PAR I. PICHERIT

Le conseil accepte le remboursement de l'avance des frais engagés par Mme PICHERIT pour les journées du patrimoine. Facture de 11,70 € et 29,40 € au Labo photo Services à Bressuire.

10- QUESTIONS DIVERSES

- a) Demande de Chiché s'Ouvre pour la pose du cadre photo de Chichée : accord du conseil pour l'installer à la maison des associations.
- b) Demande de Chiché Humanitaire pour la gratuité de la salle des fêtes pour le Téléthon : accord du conseil. Demande également pour une participation financière au repas du samedi soir. Accord du conseil dans les mêmes conditions que précédemment.
- c) Inventaires des logements sociaux sur la commune : il existe 36 logements sociaux (privés et publics confondus)
- d) Parc éolien : Mr CHOLOUX souhaite connaître l'état d'avancement de ce dossier : une étude sur la présence d'un rapace dans les bois de chausserais est en cours.
- e) Mr MARY a participé à une réunion pour le SCOT où le mot d'ordre qui a été donné est de revoir les zonages pour le reclassement de terres en zone agricole.

Prochaines réunions :

- a) 6 octobre à 20 h 30 : AG de l'Ecole Henri Dès,
- b) 16 octobre à 20 h 30 : AG Gym St Martin
- c) 19 octobre à 18 h 30 à la mairie : CCAS
- d) 29 octobre à 18 h 30 à la maison de retraite : CCAS
- e) 9 novembre à 20 h 00 : conseil municipal
- f) 7 décembre à 20 h 00 : conseil municipal
- g) 11 janvier à 20 h 00 : conseil municipal
- h) 15 janvier à 19 h 00 : vœux du maire